



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	2^{eme}
Nom de site	Rue Richelieu	Numéro	T10696
Adresse du site	62, rue de Richelieu	Hauteur	R+6 (30.88m)
Bailleur de l'immeuble	privé	Destination	bureaux
Type d'installation	Ajout 700 MHz sur un site existant 2G/3G/4G		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	21/05/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	30/07/2018
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	30/09/2018

Historique et contexte

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'Etat, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	Moins de 5m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	0°
Estimation	0° < 3V/m - 120° < 2V/m - 240° < 3V/m	Vis-à-vis (25m)	néant
Divers			

Incidence visuelle

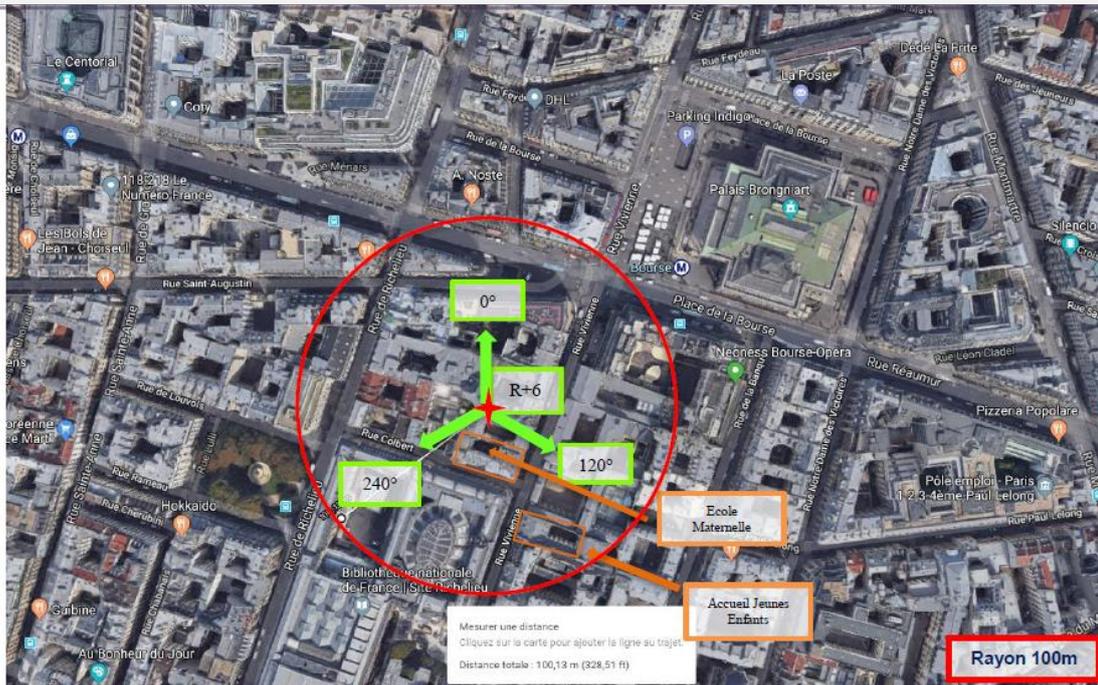
Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les 3 antennes existantes pentabandes par trois antennes Heptabandes de tailles identiques (2m).
Zone technique	3 modules techniques supplémentaires de couleur identiques seront installés à proximité des antennes. Aucun impact visuel ne sera engendré.
Hauteur antennes/sol	33.74m

Date :

Conformité du dossier

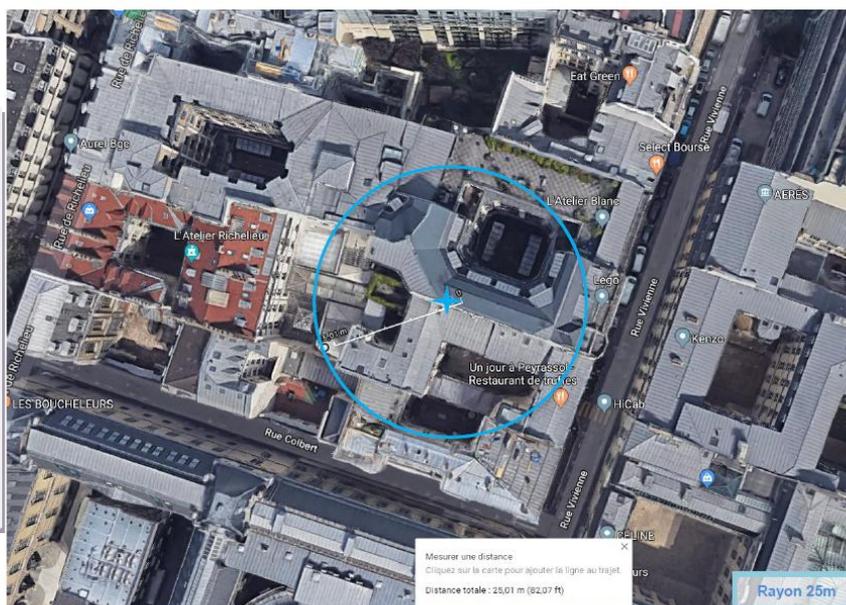
Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Les enfants de Jeanne / Accueil de jeunes enfants	12 Rue Vivienne	18m	Oui	84m	0.43
Ecole Maternelle Vivienne	13 Rue Vivienne	19m	Non	25m	0.64

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

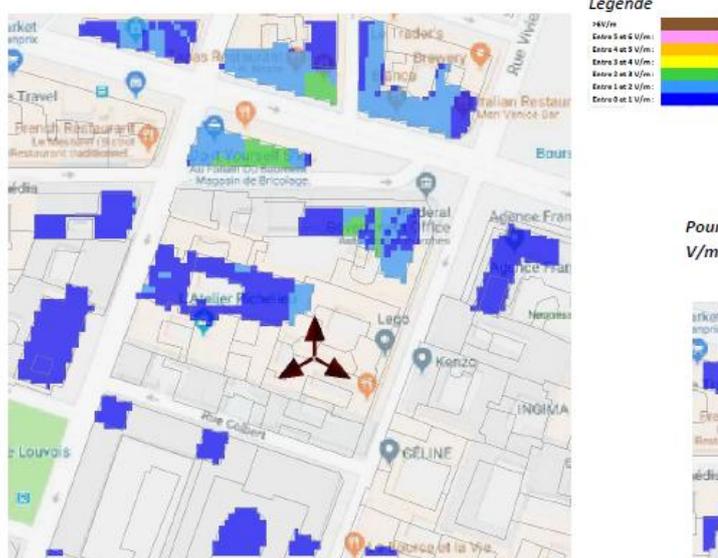


Dans un rayon de 25m, la hauteur au niveau des antennes est supérieure à tous les bâtiments alentours. Il n'y a donc aucun bâtiment en vue directe depuis les 3 azimuts.

Simulation et conformité au seuil de la Charte

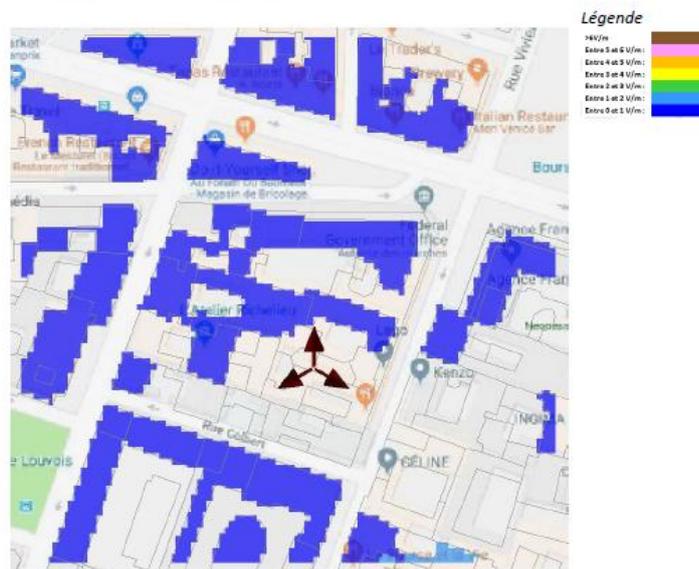
a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m.
La hauteur correspondante est de 25,5 m.



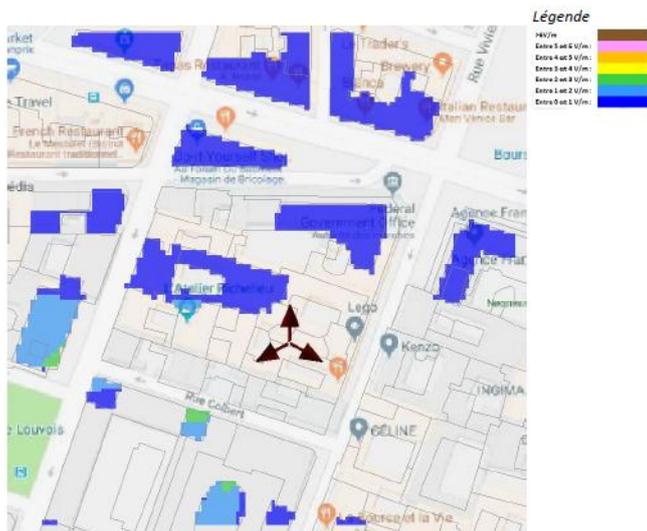
b. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 1-2 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.



c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. La hauteur correspondante est de 25,5 m.



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]
[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 2-3 V/m	entre 1-2 V/m	entre 2-3 V/m
Hauteur	25,5 m	22,5 m	25,5 m

Les niveaux calculés dans les EPs, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.

**LA SIMULATION EST
CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté : Aucune modification visible, les antennes ne sont pas visibles depuis la rue



Vue des Azimuts

Azimut 0° :



Azimut 120° :



Azimut 240° :

